



## **Propositions en faveur des déplacements à vélo sur Foix.**

Mesdames, Messieurs les candidat-e-s aux élections municipales de Foix,  
Depuis 10 ans, l'association Vélo09 milite en faveur de l'utilisation du vélo comme mode de déplacement du quotidien, solution alternative à la voiture sur de courtes distances. Foix est une ville de taille moyenne, idéale pour que ses habitants puissent utiliser le vélo pour accéder dans un rayon de 4 à 5 kms, à tous les services administratifs, commerces, lieux culturels, installations sportives etc. Au cours de ces dernières années, les aménagements urbains sur Foix ont pris en compte les modes de déplacement actifs mais la priorité est encore trop souvent donnée à la voiture.

Les cyclistes du quotidien souhaitent que vous vous prononciez sur les propositions suivantes en indiquant votre engagement à porter ces projets au cours du prochain mandat.

*Mise à jour : 23/01/2020*

	<b>Secteurs</b>	<b>Propositions</b>	<b>Engagements des candidats</b>
1	Sur toute l'agglomération de Foix	Créer des itinéraires cyclables jalonnés en centre-ville et en périphérie, repérés par une signalisation spécifique et qui emprunteraient en priorité des rues à circulation apaisée.	
2	Liaison Pont Vieux – Rue Pierre Sénard par le Cours Irénée Cros	En sortant du pont vieux, direction Toulouse, donner la possibilité aux cyclistes de rester côté rivière en créant une voie partagée piétons/cyclistes à la place du trottoir actuel. Réduire la vitesse des véhicules à 30 km/h sur ce tronçon.  Aménager des passages protégés «vélos» à l'entrée et sortie de cette voie partagée pour sécuriser l'insertion dans le trafic.	
3	Centre-ville et grands axes	Prévoir des campagnes de rafraîchissement des peintures au sol plus régulières. Ne pas attendre que les pictogrammes et les bandes cyclables ne soient plus visibles pour agir.	
4	Carrefour rue des marchandises – avenue général Leclerc	Mettre en place un dispositif pour faciliter le débouché des véhicules et des cyclistes de la rue des marchandises sur l'avenue Général Leclerc (cédez-le-passage pour les véhicules circulant sur l'avenue ou feux tricolores).	

5	Avenues de Lérida/ de Barcelone/du Général Leclerc/Cours Irénée Cros	En bordure de la voirie, mettre à niveau les plaques métalliques disjointes ou aspérités dangereuses qui obligent les cyclistes à faire des écarts. En règle générale, soigner la mise en place des couvertures de regards situés en bordure des chaussées pour éviter les chutes et les écarts des cyclistes.	
5	Zone de rencontre dans le centre ancien ou zone 30	Verbaliser les automobilistes qui stationnent en dehors des emplacements matérialisés en zone de rencontre et sur les bandes cyclables.	
6	Zone de rencontre dans le centre ancien ou zone 30	Harmoniser la signalétique en rajoutant les panonceaux «sauf vélos» manquants sous les sens interdit et des figurines Vélo au sol à l'entrée des rues en double sens cycliste.	
7	Sud de la ville de Foix	Promouvoir au sein de la communauté d'agglomération, la création d'une passerelle au-dessus de l'Ariège, réservée aux piétons et cyclistes, pour raccourcir les distances d'accès entre la rive gauche (Prayols, Ferrières et quartiers sud de Foix) et les zones commerciales de Peysales et désengorger le centre de Foix.	
8	Raccourci de Bouychères entre le parc et la montée vers l'avenue de Barcelone	Goudronner ce tronçon d'itinéraire cyclable afin de faciliter la circulation des cyclistes sans craindre la crevaison ou la chute (notamment sous la voie ferrée).	
9	Rue Delcassé	Aménager la rue Delcassé en zone de rencontre (priorité aux piétons, double sens cyclable et vitesse des véhicules limitée à 20 km/h).	
10	Allées de Villote Cours Gabriel Fauré	Mettre en place des cheminements cyclistes au centre des allées de Villote et du Cours Gabriel Fauré avec traversées sécurisées pour les cyclistes à côté des passages piétons.	
11	établissements publics et nouveaux commerces	Créer systématiquement des appuis vélos abrités des intempéries et en nombre suffisant aux abords des établissements qui reçoivent du public. Insérer l'obligation de créer ces abris vélos aux abords des établissements publics et des commerces (code de la construction et de l'habitation) dans le règlement du PLU afin qu'ils soient mis en place dès la construction.	
12	Liaison Gare – voie verte	Mettre tout en œuvre pour que la liaison de la gare multimodale avec la voie verte Vernajoul - St Girons via le pont de l'Echo soit réalisée rapidement.	

13	Rétrécissements de chaussée (ex Labarre, avenue de Barcelone etc.) et routes de Vernajoul, Serres sur Arget, Prayols.	Rappeler par des panneaux, les distances d'écartement lors des dépassements des voitures de 1 m en agglomération et 1,5 m hors agglomération.	
14	Avenue de l'Ariège, avenue de Ferrières, cours Irénée Cros.	Rénover les revêtements des chaussées dégradées.	
15	Rue Lieutenant Paul Delpech.	Classer cette rue en zone 30 km/h avec double sens cyclable.	
16	Boulevard du Sud	Prolonger les bandes cyclables le long du boulevard du sud en direction de Ferrières au-delà du tribunal.	
17	Stationnement vélos dans le centre ancien	Créer des abris vélos sécurisés répartis dans les rues du centre ancien de Foix réservés aux résidents.	
18	Feux tricolores	Créer des sas vélos devant les feux tricolores.	
19	Avenue du général Leclerc jusqu'à Labarre	Aménager des bandes cyclables avec un revêtement lisse adapté aux roues des vélos le long de l'avenue du général Leclerc dès que l'espace le permet.	
20	Carrefour Avenue de Lérida-Rue Planissoles près du pont sur l'Arget	Mettre en œuvre des aménagements qui permettent de sécuriser la circulation des cyclistes (réduire la vitesse des véhicules à 30 km/h, mettre en place un ralentisseur Fg de Planissoles et une signalisation au sol rappelant un carrefour dangereux sur la D117 etc...).	
21	Agents municipaux	Proposer dès 2020, un forfait mobilité durable aux agents municipaux qui font le trajet domicile/travail à pied ou à vélo.	
22		Soutenir la création d'une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville.	
23	Enseignement scolaire	Favoriser le déploiement du programme national « savoir rouler à vélo » dans les écoles primaires en équipant les écoles de stationnement vélo avec l'aide du programme Alvéole.	
24	Promotion du vélo	Le maire et les élu.e.s donnent l'exemple en effectuant un maximum de déplacements à vélo.	

